

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE

Les laboratoires pharmaceutiques du premier recours s'engagent pour la protection de l'environnement, à travers des produits et activités plus respectueux de l'environnement.

Nères
ASSOCIATION

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE

PRÉAMBULE

NèreS est l'organisation professionnelle qui regroupe en France les laboratoires pharmaceutiques qui fabriquent et commercialisent des produits de santé et de prévention de premier recours (médicaments de prescription médicale facultative, dispositifs médicaux grand public et compléments alimentaires) disponibles en pharmacie sans ordonnance.

Les soins de premier recours jouent un rôle essentiel dans la santé et le bien-être des Français.

Conscients de leur rôle crucial dans la santé et de leur responsabilité envers

l'environnement, les membres de NèreS ont adopté une Charte environnementale afin de promouvoir une démarche de préservation de l'environnement en lien avec les principes du développement durable. De nombreux membres ont d'ores et déjà mis en œuvre des actions visant à intégrer les considérations environnementales décrites dans cette Charte dans leurs activités.

Les membres ayant des profils divers (fabricants et/ou distributeurs), les engagements de cette Charte leur sont applicables selon leurs activités propres sur le territoire national.

CONTEXTE

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est définie par la Commission Européenne comme « l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes ».

En d'autres termes, c'est la prise en compte volontaire du développement durable et des enjeux sociétaux, associés dans la stratégie et les pratiques d'une entreprise dans le but de respecter les différents principes du développement durable : être économiquement viable tout en exerçant une influence positive sur la société et en étant respectueux de l'environnement.

Intégrant les dispositions de la Charte de la Global Self-Care Federation et souhaitant aller encore plus loin, NèreS et ses membres ont convenu des engagements suivants visant à assurer des soins de premier recours respectueux de l'environnement tout au long du cycle de vie des produits mais aussi à travers les activités de NèreS et de ses membres.

En vertu de la charte, NèreS invite ses membres à sensibiliser, mesurer afin de prioriser les actions puis suivre l'effet de ces actions.

Dans ce contexte, NèreS a défini plusieurs axes d'engagement destinés à préserver notre environnement tout au long du cycle de vie des produits : envers notre planète, les patients les parties prenantes et les collaborateurs de ses membres.

ACTIONS ENVERS NOTRE PLANÈTE

- **Réduire l'empreinte carbone du secteur**

Les membres de NèreS ont un objectif commun de réduction de leur empreinte carbone. Un bilan carbone permettra de prioriser les actions qui peuvent être mises en œuvre pour réduire l'empreinte carbone, et contribuant ainsi à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique.

Cet objectif peut se concevoir tout au long du processus de développement et peut inclure les actions autour de la réduction de la consommation d'électricité et de son empreinte environnementale (par exemple : utilisation d'électricité verte, utilisation des énergies renouvelables, installation de lumière LED...).

La réduction de l'empreinte carbone passe aussi par une réduction des émissions liées aux transports par l'optimisation des chaînes logistiques, l'utilisation de véhicules électriques ou hybrides, et la promotion des déplacements professionnels en intégrant une considération environnementale.

Chaque membre de NèreS s'engage à réduire son impact direct et indirect lors de la conception, du développement, de l'achat de matières premières et de conditionnements, de la production, du stockage, du transport mais aussi au maintien du produit sur le marché, des activités commerciales et commande, et jusqu'à la fin de vie de produits.

- **Protéger les ressources en eau**

L'eau est une ressource naturelle précieuse, la protéger est une responsabilité collective.

Les membres de NèreS contribuent à la sobriété hydrique, et appliquent les principes d'une gestion responsable de l'eau à travers différentes actions, telles que la diminution de la consommation et une gestion optimisée des effluents, ou une mise en place de procédés de nettoyage utilisant des eaux recyclées...

- **Favoriser l'écoconception pour des produits et des supports de communication plus écologiques**

Un point essentiel de chaque étape du développement d'un produit est de rechercher l'équilibre entre les besoins et les ressources disponibles, c'est l'enjeu de l'écoconception.

Via l'éco-conception, les membres de NèreS s'engagent pour tout nouveau produit et support de communication, de prendre en compte par exemple les matériaux employés (réduction de plastique, utilisation de matières recyclables ...), de privilégier des sources d'approvisionnements durables (à travers le département des achats), d'optimiser l'empreinte carbone des transports de matière première et de produits semi-finis, de choisir des solutions de fin de vie du produit et de gestion des déchets, les moins impactantes pour l'environnement...

- **Préserver la biodiversité**

Face à l'importance et au rôle de la biodiversité pour lutter contre le changement climatique et pour soutenir une approche One Health, les membres de NèreS travaillent à l'identification et l'intégration des enjeux de la biodiversité dans la stratégie de leurs entreprises.

ACTIONS ENVERS LES PATIENTS, NOS PARTIES PRENANTES ET COLLABORATEURS

- **Encourager le bon usage et la gestion des produits en fin de vie**

Les membres de NèreS s'engagent à promouvoir un usage responsable et raisonné des produits de santé et de prévention de premier recours. Cela inclut la sensibilisation des patients et des pharmaciens sur l'importance de l'utilisation correcte des médicaments, dispositifs médicaux et compléments alimentaires, ainsi que la bonne gestion des produits en fin de vie. Des actions de communication et d'information seront mises en place pour encourager la récupération des produits non utilisés et leur élimination adéquate, par exemple *via* les systèmes de collecte en pharmacie pour les médicaments non utilisés.

- **Assurer une accessibilité aux informations et aux produits**

Les efforts de réduction de l'impact environnemental des membres de NèreS s'inscrivent dans le maintien de l'accès pour tous à nos produits de santé et de prévention de premier recours, conformes à la réglementation en matière de qualité, de sécurité et d'efficacité. L'information accessible aux patients sur les actions des membres et les propriétés environnementales de leurs produits s'appuie sur des données fiables et sourcées.

- **Avoir un comportement éthique du développement d'un produit à sa commercialisation**

Les membres de NèreS s'engagent à adopter un comportement éthique dans leurs activités opérationnelles, telles que défini la [Charte de déontologie professionnelle de NèreS](#), à agir comme acteur de santé responsable dans sa participation au parcours de soins en promouvant des politiques et actions minimisant leur impact sur l'environnement.

- **Construire un dialogue constructif avec les parties prenantes**

NèreS et ses membres s'engagent à une collaboration et des échanges avec les autorités et les pouvoirs publics au niveau national et européen avec un double objectif : réduire l'impact environnemental de nos produits et améliorer la santé du quotidien sur tout le territoire national. Le tout, en veillant à renforcer la disponibilité de nos produits par l'intermédiaire des pharmacies. Ces échanges doivent sensibiliser et aider l'ensemble des parties prenantes, dont les patients et les pharmaciens, à adopter un usage responsable de nos produits. Ainsi NèreS et ses membres communiquent de manière transparente sur leurs produits de premier recours avec les informations environnementales à leur disposition (utilisation de produits d'origine naturelle, l'apposition des informations de tri...). Ils participent également à l'information scientifique des parties prenantes et promeuvent une consommation raisonnée des produits de premier recours.

- **Intégrer les collaborateurs dans les actions RSE**

Les membres de NèreS s'engagent à former et stimuler les actions de leurs collaborateurs, car au-delà des nouvelles exigences environnementales, les membres sont pleinement conscients de la motivation de leurs collaborateurs à s'engager en faveur l'environnement. Aussi, les membres de NèreS s'engagent à sensibiliser leurs collaborateurs à la RSE, en intégrant, par exemple, dans leurs programmes de formation des modules dédiés à l'environnement et son impact sur notre secteur, ou sur le développement durable. NèreS promeut l'intégration de la RSE au sein de la gouvernance des entreprises (qui peut prendre la forme d'un référent RSE, de politique RSE et/ou d'indicateurs RSE...).

UN PACTE COLLECTIF

Les engagements des membres de NèreS viennent non seulement répondre aux attentes croissantes des consommateurs, de leurs collaborateurs et des autorités, mais aussi et surtout contribuent à la préservation de notre planète pour les générations futures. En s'engageant collectivement à adopter des pratiques durables, les membres de NèreS peuvent non seulement améliorer leur performance environnementale mais aussi leur compétitivité et leur résilience face aux défis futurs.

Nères
ASSOCIATION

DES PRODUITS DE PREMIER RECOURS
POUR UNE NOUVELLE ÈRE DE SANTÉ PLUS RESPONSABLE